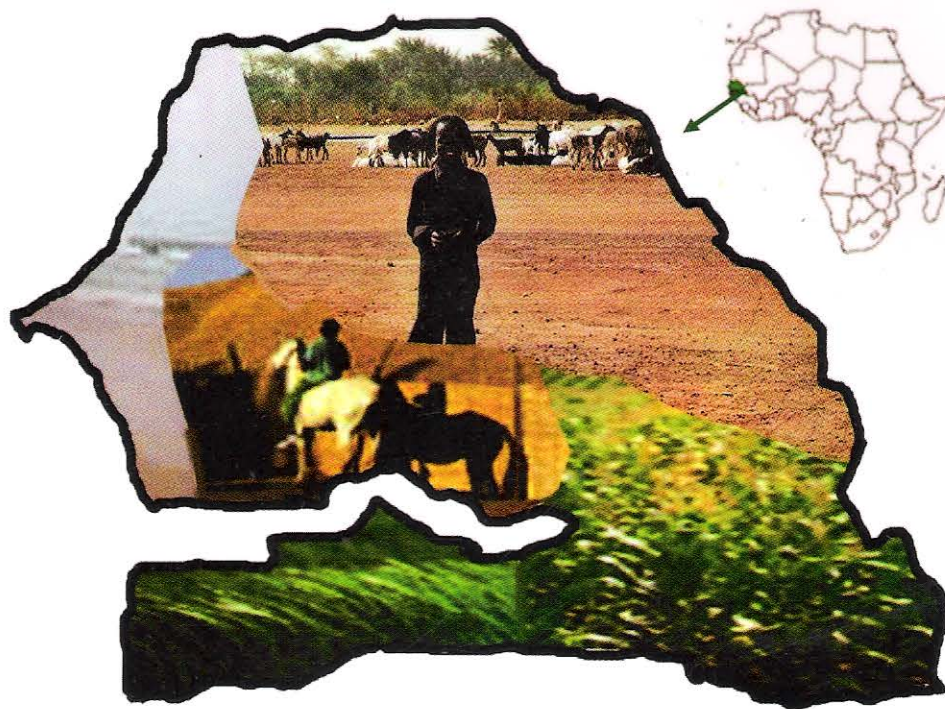


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SÉNÉGAL

Edition 2005

Directeur Général, Directeur de Publication :	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale :	Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales :	Ibrahime SARR
Directeur du Management du Système d'Information Statistique :	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation d'Harmonisation, de Coordination et de Coopération Internationale :	E.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE :

Abdou Salam Thiam -- Hamidou Bâ -- Mamadou Ndao – Sitapha Diamé – Momar Ballé Sylla – Mme Aïssatou Guèye Thiam -- Mbacké Bâ -- Bakary Djiba

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de Saint Louis Point E Dakar. B.P. 116 Dakar R.P --

Tél. : (221) 824 03 01 (221) 825 33 32 (221) 825 00 50 Fax : 824 90 01

Site Internet : www.ansd.org e-mail : statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers



COMITE DE REDACTION	
CHAPITRES	REDACTEURS
0. PRESENTATION DU PAYS	Coordination: E.H. MALICK DIAME – MORY DIOUSS
1. DEMOGRAPHIE	Mme Vénus Sarr Thiaw
2. EDUCATION	Atoumane Ndiaye
3. EMPLOI	M. Papa Ibrahima Sylmang Sène
4. SANTE	Binta Mbow
5. ASSISTANCE	Mme Salimata Diallo Seck
6. AGRICULTURE	Ousseynou SARR / Issa Wade
7. ENVIRONNEMENT	Mam Siga Dia
8. ELEVAGE	Ousseynou SARR / Mamadou Cissé
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	MME Astou Ndiaye
10. TRANSPORT	Papa Seyni THIAM / Sylvain Pierre Ndione
11. TOURISME	Papa Seyni THIAM / Mme Rama Fall Gaye
12. JUSTICE	Mme Fatou Faye Mbessane
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Amadou Bamba DIOP
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU / Sylvain Pierre Ndione
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amadou BAO / Mbaye GUEYE
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
17. COMPTES ECONOMIQUES	Insa Sadio
18. PRIX	Antoine Sanka
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw / Mamadou Cissé



Mise à jour : février 07

VII. ENVIRONNEMENT

I INTRODUCTION

Dans ce chapitre consacré à l'Environnement, trois thèmes seront abordés : la chasse, la pollution et le reboisement.

En réalité, le secteur de l'environnement est bien plus large que cet horizon mais notre option méthodologique est d'intégrer les thèmes au fur et à mesure que l'information environnementale qui est un domaine en développement s'organise.

II. LA CHASSE

En 2004/2005, l'abattage des Gangas a connu une hausse de 72% soit 6564 espèces de plus qu'en 2003/2004 et pour la même période, l'abattage de canards a été quintuplé alors qu'il avait connu une baisse de 1505 espèces la campagne précédente, soit 87%. Quant à l'abattage des francolins, la tendance haussière se poursuit avec 14% de plus que la campagne précédente. L'abattage des phacochères et celui des pintades ont quant à eux connu des baisses respectives de 11 et de 27% par rapport à leurs niveaux de l'année dernière.

Tableau 1 : Evolution des abattages (nombre de pièces abattues) des principales espèces chassées (petite chasse et chasse au gibier d'eau)

Années	Gangas	Canards	Francolins	Colombidés	Phacochères	Pintades
1988 / 89	6 601	-	23 034	23 880	630	604
1989 / 90	8 854	3 747	24 817	29 517	651	1 016
1990 / 91	4 118	927	19 823	25 857	339	766
1991/ 92	6 895	1 900	22 990	35 776	369	633
1992 / 93	3 844	4 712	15 503	29 484	290	762
1993 / 94	3 867	4 809	16 742	18 425	238	640
1994 / 95	3 849	3 460	19 847	31 074	286	1 237
1995 / 96	4 614	4 820	20 592	34 105	461	903
1996 / 97	5 566	7 490	22 407	47 452	438	910
1997 / 98	6 759	9 163	21 147	52 720	376	561
1998/99	8 080	4 356	20 043	61 662	548	559
1999/00	5 622	1 603	17 484	55 768	310	1 020
2000/01	5 184	747	20 339	41 924	399	1 396
2001/02	6 346	415	24 766	57 964	493	1 619
2002/03	10 014	1 729	26 432	61 638	572	1 489
2003/04	9 094	224	20 417	69 073	464	1 379
2004/05	15 658	1 057	23 200	nd	411	1 004

Source : DEFCCS La chasse au gros gibier (lion, buffle, hippotrague, bubale), présente un faible nombre d'abattages

III. LA POLLUTION

III.1 les déchets solides

Les trois régions les plus grandes productrices de déchets totalisent 57% de la production nationale avec Dakar en tête pour une production de 29%, suivie de Thiès avec 15% de la production puis arrive Kaolack avec 13% de la production.

Le tableau ci-dessous nous montre que dans l'agglomération de Dakar, les ménages produisent la plus grande partie des déchets avec un niveau qui quadruple celui des marchés et des rues réunis ; et ceci sur une période de dix sept ans.

Tableau 2 : Production annuelle de déchets solides (estimations) dans la commune de Dakar

ANNEE	1 988	1 995	2 000	2 005
Population Commune	1 440	1 832	2 175	2 584
Production totale déchets	259	330	392	465
Part des ménages	207	264	313	372
Part des marchés	41	53	63	74
Part balayage des rues	10	13	16	19

Source : Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature, MEPN, 1995

Il faut noter que la question de la collecte et du traitement des déchets est aujourd'hui au centre des préoccupations du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature qui en a la charge.

Pour ce qui est des excréments humains, l'enquête sur les objectifs de la fin de décennie pour l'enfance menée par l'UNICEF en 1990 montre que près de la moitié des ménages du monde rural se soulage dans la nature. Il est cependant important de noter que ce phénomène est plus présent dans certaines régions que dans d'autres. En effet, à Fatick 60,5% des ménages se soulagent dans la nature alors qu'à Dakar, ce pourcentage se réduit à 3,9%.

Tableau 3 : Pourcentage de population qui a accès à un système sanitaire pour le traitement des excréments selon la zone de résidence

	Type de toilette							
		Chasse raccordée à l'égout	Chasse avec fosse	Latrine fosse ventilée	Edicule public / latrine	Latrine sèche traditionnelles	Pots de chambre	Dans la nature
Région	Dakar	25,5	27,3	30,8	0,6	6,5	0,0	3,9
	Ziguinchor	0,6	8,3	11,8	0,1	64,7	0,0	13,0
	Diourbel	0,0	8,7	26,2	0,3	18,3	0,3	42,1
	Saint-Louis	4,9	5,0	19,9	0,0	43,0	1,0	23,8
	Tamba	0,5	2,7	8,0	0,2	47,3	0,2	40,6
	Kaolack	0,1	6,9	13,1	0,1	38,6	0,0	39,6
	Thiès	0,7	11,3	24,5	0,1	24,3	0,4	35,3
	Louga	0,7	5,5	15,9	0,2	32,9	0,2	43,2
	Fatick	0,1	4,0	5,8	0,6	26,5	0,0	60,5
	Kolda	0,4	0,2	6,2	0,2	66,6	0,0	24,0
Résidence	Urbaine	18,2	25,8	33,0	0,5	15,8	0,1	2,8
	Rural	0,2	2,1	10,2	0,2	39,6	0,3	44,8
Total								

Source : Unicef/Sénégal : Enquête sur les objectifs de la fin de décennie sur l'enfance (MICS - II - 2000)

III.2 Les déchets liquides

Tableau 4 : Principaux rejets dans l'Océan atlantique d'eaux usées domestiques et leur charge polluante

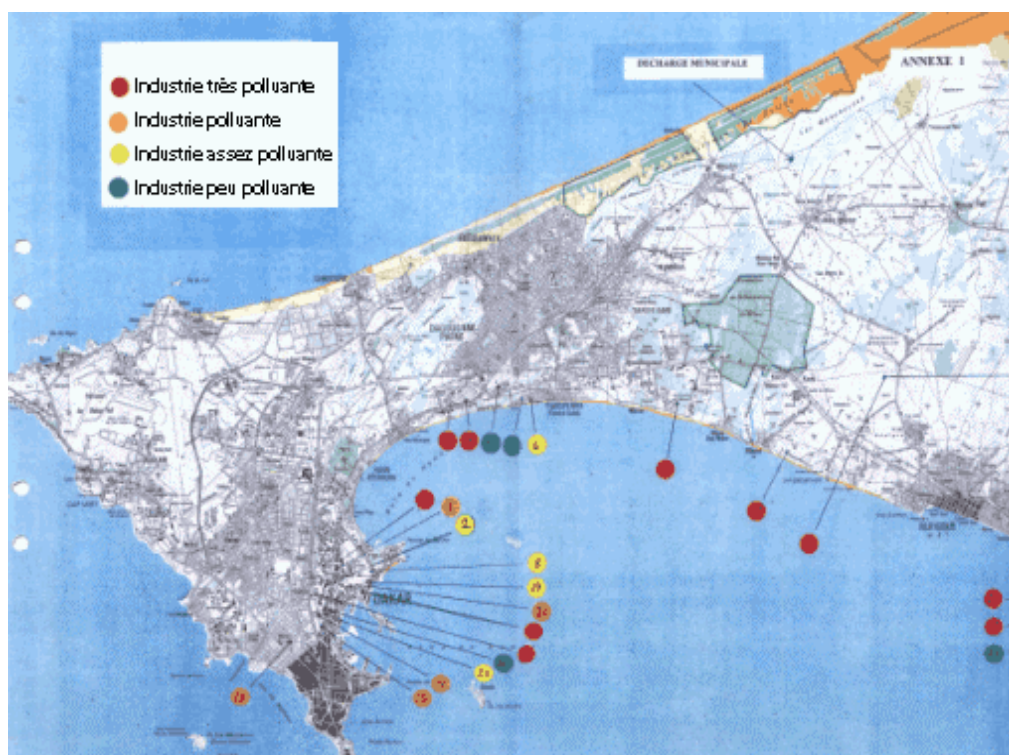
	Volume	Demande Biochimique d'Oxygène (DBO)	Demande Chimique d'Oxygène (DCO)	Matières En Suspension (MES)
Point de rejet	(10 ⁶ m3/an)	(tonnes/an)	(tonnes/an)	(tonnes/an)
Siphon Pointe Hann	6.00	4 125	9 354	6 204
Camp Lat Dior	10.90	7 560	12 750	6 363
Départ Gorée	5.90	2 507	3 280	2 023
Cambérène (eau traitée)	1.30	13	52	39
Cambérène (eau brute-by pass)	0.04	28	36	26
Total	24.10	14 233	25 472	14 655

Source : SONEES, 1992 citée par Diop B,S., 1994

III.3 La pollution industrielle

Typologie des secteurs industriels selon les déchets générés

Carte des industries polluantes selon leur type



Source : Direction de l'Industrie

Cette carte nous renseigne sur le niveau de pollution des côtes de Dakar qui est la principale ville industrielle du Sénégal. La prédominance des points rouges qui indiquent un niveau de pollution très élevé donne un aperçu sur la côte industrielle dakaroise.

III.4 la pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique est particulièrement redoutable pour l'effet qu'elle a sur la couche d'ozone. Cette couche est détruite par des substances dangereuses (FC, HCFC, bromure de méthyle...) contenues dans des fluides et les appareils de froid (compresseurs, réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs...). D'après les informations détenues par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés qui a en charge le programme de mise en œuvre du protocole de Montréal sur les substances appauvrissant de la couche d'ozone, tous les fluides et les appareils contenant du CFC sont importés.

IV. LE REBOISEMENT

La production de plants est une des principales activités de la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS). Pour les dix dernières années, la DEFCCS a produit en moyenne 20.107.447 plants et planté 9482 hectares en moyenne par an pour la même période.

En 2005, le dynamisme de l'activité de reboisement s'est traduit par la production de 30.077.471 plants et la plantation de 14.144 hectares. Cette situation de 2005 montre qu'en valeur relative, la DEFCCS a produit 50% de plants en dessus de la moyenne des dix dernières années et planté 49% hectares en dessus de la moyenne des dix dernières années.